

« *Toute proposition échouera tant que les parties ne s'assoieront pas à la table de négociations* »

Renforcer les compétences de la Minurso, envisager une autonomie « blindée » et une forte coopération européenne, sont quelques unes des suggestions de Vicenç Fisas.

ENTRETIEN avec *Vicenç Fisas* par *Lurdes Vidal*

Le directeur de l'Ecole de Culture de Paix de l'Université autonome de Barcelone, Vicenç Fisas, suit de près et depuis longtemps tout progrès ou recul dans le conflit sahraoui, sur lequel il a publié de nombreux articles et organisé des séminaires. Il est en outre l'auteur d'une trentaine de livres sur la recherche et la culture de la paix, le désarmement, les politiques de défense et les conflits armés, dont le dernier « *Procesos de paz y negociación en conflictos armados* » (Processus de paix et négociation dans les conflits armés), exprime les premiers résultats d'une recherche, qui réalise un suivi de 30 processus de négociation actuellement en cours. Il a été consultant au sein de plusieurs organismes internationaux intervenant dans des conflits.

AFKAR/IDEES : *Qu'est-ce qui a changé dans le contexte actuel, depuis la présentation de la proposition dite Plan Baker II ?*

VICENÇ FISAS : En premier lieu, la diplomatie est fatiguée. Ce n'est pas que l'ONU ait épuisé toutes ses ressources, mais je pense que le fait que James Baker soit arrivé au point de démissionner, après avoir tenté de trouver une issue avec des plans relativement différents, est un facteur de changement important. Cela ne doit pas cependant enlever aucun mérite aux potentialités du nouvel envoyé spécial, Alvaro de Soto, qui jouit d'une grande expérience dans des contextes variés et qui, dans sa

dernière intervention à Chypre, a dû travailler avec ce que l'on appelle des « architectures politiques intermédiaires » qui sont, en fin de compte, également recherchées pour le Sahara. Ensuite, il s'est produit le changement de gouvernement en Espagne. Aussi bien le président du gouvernement, José Luis Rodríguez Zapatero, que le ministre des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, ont réitéré que nous ne pouvons pas attendre 25 ans de plus, que la question du Sahara est prioritaire, et qu'il faut trouver une issue négociée et satisfaisante pour toutes les parties. Même si elle n'est peut-être pas très bien comprise, la stratégie espagnole visant à ne se brouiller avec aucun des acteurs influents et à relancer les relations avec le Maroc et la confiance avec la France, peut obtenir des résultats, puisque son objectif est de ne rien imposer à personne. Il y a donc un nouveau contexte, qui ouvre de nouvelles possibilités.

A/I : *En tant que spécialiste, pourquoi pensez-vous qu'a échoué le Plan présenté par Baker, et quels seraient les motifs de sa démission ?*

V.F. : Baker était épuisé. Dans certains de ses rapports, il utilisait même un langage peu orthodoxe dans le monde de la diplomatie, où il manifestait son désenchantement et réprimandait les parties. En ce sens, le fait qu'il y ait un changement, une rénovation de style, peut être une bonne nouvelle. A mon avis, toute proposition échouera tant que les parties ne s'as-

soieront pas directement à la table des négociations. Le système selon lequel l'envoyé spécial de l'ONU se réunit avec les uns et les autres, pour faire ensuite une synthèse des différentes possibilités, ne fonctionne pas. D'autre part, des déclarations comme celle du ministre des Affaires étrangères marocain, Mohammed Benaïssa, en août dernier, dans laquelle il disait qu'un dialogue direct avec le Front Polisario pouvait entraîner la « balkanisation » du continent africain, ne mènent nulle part. Je pense que l'objectif d'Alvaro de Soto sera que le gouvernement marocain et les représentants du Front Polisario s'assoient à la même table pour discuter des détails et construisent des mesures de confiance suffisantes pour parvenir à une solution. Le Maroc devra changer de position. Il peut continuer à défendre ses idées, mais il ne peut pas discréditer l'autre partie, car il s'agit de l'interlocuteur que l'ONU a reconnu comme représentant du peuple sahraoui. La mission de l'Espagne, de la France et de l'Algérie devrait donc être de faire pression pour que cette rencontre directe se produise.

A/I : *Qu'en serait-il donc de la réclamation du Maroc, à savoir que l'Algérie soit considérée comme partie dans le conflit ?*

V.F. : L'Algérie ne doit pas être partie parce que de fait, elle ne l'est pas. Elle doit accompagner le processus, comme peuvent le faire l'Espagne et la France. Il doit y avoir des conversa-

L'Espagne, la France et l'Algérie doivent faire pression pour que les parties négocient directement

Entretien entre Mohammed VI et Moratinos

Le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la coopération, Miguel Angel Moratinos, s'est réuni avec le roi du Maroc, Mohammed VI, le 13 octobre à Tanger, pour discuter des difficultés d'application du Plan Baker sur le Sahara Occidental.

D'après les explications du ministre en conférence de presse, le gouvernement espagnol souhaite obtenir un élargissement de la marge de manœuvre du représentant spécial de l'ONU pour le Sahara, Alvaro de Soto, pour lui permettre d'introduire des modifications au plan proposé, qui soient admissibles par toutes les parties impliquées, et en particulier le Maroc.

AFKAR/IDEES

tions directes entre les représentants du Front Polisario et du gouvernement marocain, et un second cercle, celui des accompagnateurs – les Etats-Unis, la France, l'Espagne, l'Algérie et peut-être aussi la Mauritanie. Leur fonction est de faire tout son possible pour que ces conversations puissent être mises en œuvre, et aider les parties à trouver des issues honorables et dignes pour tout le monde. La conception de cette nouvelle architecture pour le Sahara doit être abordée dans un contexte régional, qui implique un renforcement de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à laquelle l'Europe doit faire une offre économique convaincante, afin que tout le monde sorte gagnant.

A/I : *Vous avez parlé de mesures de confiance entre les parties pour établir une négociation directe. En quoi consisteraient ces mesures ?*

V.F. : La première, la reconnaissance mutuelle entre les parties. Il faut

rompre ce stigmate selon lequel les autres – et ceci est valable pour les deux parties – « ne veulent que nous faire du tort ». Il faut cesser de qualifier le Polisario de « pseudo terroriste », car le fait de réclamer l'indépendance n'est pas un délit : cela fait partie du processus de négociation. Il faut ensuite rechercher des périodes de transition pour renforcer le processus d'auto-gouvernement, et pour ce qui est de la décision finale, il n'y a aucune raison qu'elle soit concertée dès le départ. On peut la laisser à l'appréciation du Conseil de Sécurité de l'ONU, afin qu'il décide, à partir de l'expérience de l'auto-gouvernement et de l'effort déployé par les parties, s'il faut tenir un référendum ou pas.

D'autre part, il faut rétablir ou renforcer les communications téléphoniques, permettre aux familles de se retrouver, reprendre la cohabitation avec les personnes qui quittent Tindouf et se rendent sur le territoire, garantir leurs libertés, etcétera. Je pense que pour que cela puisse fonctionner, il est nécessaire de compter sur une présence renforcée de la Minurso ; elle doit élargir son mandat et avoir davantage de compétences, car ce serait le moyen d'amoin-drir, de réduire les tensions, et de lui conférer des responsabilités qui sont aujourd'hui partiellement aux mains de l'administration marocaine.

Autonomie et décentralisation

A/I : *Sous quelles conditions une autonomie qui comblerait les aspirations des sahraouis pourrait-elle devenir effective ?*

V.F. : Cela dépend de l'architecture que l'on conçoit. Si les sahraouis

considèrent qu'ils s'autogouvernent, même dans un cadre intégré au sein du Maroc, ils ont déjà une bonne partie de ce qu'ils réclament. Quant au Maroc, s'il s'agit de maintenir le symbolisme de l'unité territoriale, il est parfaitement possible d'expliquer à son peuple que cet objectif a été obtenu à travers un nouveau système de décentralisation quasi fédéral, dans la lignée des démocraties avancées. Il faut néanmoins tenir compte du fait que le Maroc ne possède aucune expérience en matière de décentralisation et d'autonomies, c'est pourquoi les sahraouis craignent qu'une expérience pilote ne débouche sur quelque chose de trop édulcorée. Il faut garantir que l'auto-gouvernement, dans un cadre d'autonomie provisoire, ait la consistance suffisante pour se blinder vis-à-vis des autres processus de décentralisation au Maroc. Je pense que de nombreux pays européens, et tout particulièrement l'Espagne avec la Catalogne, peuvent offrir un exemple d'auto-gouvernement très avancé qui pourrait satisfaire nombre des aspirations des sahraouis.

A/I : *L'approche d'une réforme constitutionnelle au Maroc pourrait être considérée comme un pas en avant vers l'autonomie et la décentralisation ?*

V.F. : Même si tôt ou tard, il faudra le faire, je crois qu'avant tout, de nombreux aspects pratiques doivent être négociés. Laissant de côté le symbolisme du changement constitutionnel, il faudrait savoir si les volontés exprimées sont bien réelles. Par exemple, aussi bien Hassan II que Mohammed VI avaient répété que mis à part le drapeau et la monnaie, tout le

L 'expérience espagnole d'auto-gouvernement pourrait répondre aux aspirations des sahraouis

reste était négociable. Si ceci est vrai, un grand pas en avant est possible ; deux ou trois drapeaux peuvent flotter à la fois : celui du Maroc, celui de la nouvelle autorité du Sahara Occidental qui serait créée, et celui de l'ONU, avec l'engagement de n'entreprendre aucune guerre de drapeaux. Quant à la monnaie, il est également possible de chercher une solution transitoire. Avec l'hymne, il est possible d'organiser un appel d'offre public, comme ceux que l'ONU a organisés dans d'autres régions, pour créer un nouvel hymne que d'aucuns pourront considérer comme national, d'autres comme autonome et d'autres comme régional. Avec un peu d'imagination, de nombreuses propositions peuvent être faites.

A/I : *Nous pourrions donc y parvenir à partir du Plan Baker ? Quelles modifications devraient être incluses ?*

V.F. : L'une d'elles consisterait à renforcer la présence de la Minurso, en lui conférant une plus grande capacité de gestion sur le territoire. Une autre, de remettre à plus tard la décision de tenir un référendum et le débat sur son contenu, sans pour autant l'écarter. Nous ne devons pas oublier que le territoire du Sahara est toujours inclus dans le Comité de Décolonisation : c'est là un joker que l'ONU pourra toujours utiliser pour imposer une décision finale. En outre, il existe également d'autres possibilités, comme par exemple que le Front Polisario ait la capacité de gagner à sa cause la population d'origine marocaine qui réside au Sahara. Au sens large, cela signifie de faire une bonne politique de développement, de respect culturel, linguisti-



Vicenç Fisas : « Il faut garantir que l'auto-gouvernement, dans un cadre d'autonomie provisoire, ait la consistance suffisante pour se protéger d'autres processus de décentralisation au Maroc. » / AFKAR/IDEES

que et des traditions, mais aussi de disposer d'un bon matelas financier, à travers la coopération européenne, par exemple.

A/I : *Certains des points les plus controversés sont les compétences extérieures ou la sécurité du territoire pendant la période de transition.*

V.F. : Imaginons que l'autonomie du Sahara ait une représentation au sein de l'UMA. Ne sommes-nous pas en train de réclamer, en Catalogne, la possibilité de prendre des décisions et d'avoir une représentation au sein de l'Union européenne (UE) ? Il n'y a pas de crainte à avoir. Mon intuition est que l'on

pourrait trouver une issue si le Maroc prenait des risques et prenait exemple sur les bonnes pratiques qui existent en Europe. Quant au cantonnement des troupes, personnellement j'irais plus loin, vers une démilitarisation du territoire. Cela renforcerait la présence de la Minurso, qui devrait avoir plus de moyens pour garantir l'ordre et la sécurité au cours de cette période, et si les mesures de confiance fonctionnent, des patrouilles conjointes pourraient s'installer. Il ne fait aucun doute qu'il faudrait interdire toute organisation paramilitaire, et aussi bien les troupes de l'armée marocaine que les forces du Front Polisario devraient se retirer. Peut-être pourrait-on parvenir à un ac-

L'ONU ne peut pas imposer une solution car celle-ci n'est possible qu'à travers un consensus

cord avec l'Algérie pour que les forces du Polisario restent en dehors du Sahara, à la frontière algérienne. La question est de créer une zone de paix et de développement qui se traduise également en avantages pour le Maroc, par l'ouverture de frontières avec l'Algérie, la normalisation des relations et la contribution de l'UE à des plans de développement ou remise de la dette sous certaines conditions.

A/I : *Que pensez-vous du mémorandum de clarification présenté par le Maroc au Conseil de Sécurité ?*

V.F. : Le mémorandum peut être lu de deux manières différentes : l'une est la discussion entre frères, le Maroc et l'Algérie, puisque le Maroc aimerait une issue entre les puissances de la région, laissant de côté le Polisario. Je crois que cette dispute est mineure ; ce qui est important, c'est qu'en fin de compte, le Maroc réitère l'option de l'autonomie et parle « d'achever » – un nouveau terme – son intégrité territoriale, ce qui est un point positif dans la mesure où cela signifie qu'il n'a pas d'autres aspirations au sud du Sahara. Le mémorandum souligne que le Maroc est disposé à s'engager de bonne foi dans une négociation approfondie et constructive. Cela est cependant en contradiction avec les déclarations qui affirment que parlementer directement avec le Polisario serait encourager le sécessionnisme sur le continent africain.

A/I : *En parlant de déclarations, que pensez-vous de l'incident très mé-*

diatisé entre le Maroc et l'Afrique du Sud à propos de la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ?

V.F. : C'est un incident significatif, en raison du symbolisme de l'Afrique du Sud sur le continent, puisque c'est un pays africain qui pourrait bien devenir membre permanent du Conseil de Sécurité. C'est un rappel au Maroc, qui ne devrait pas s'obstiner autant à oublier qu'à l'échelon international, la perception est que le peuple sahraoui a le droit de prendre certaines décisions, et que le mieux que peut faire le Maroc est de chercher des voies pour faire en sorte que ces décisions soient les plus favorables pour lui. Comme le disait Baker dans ses derniers rapports, aucune des parties ne pourra obtenir tout ce qu'elle aurait voulu, mais personne ne doit se retrouver sans rien : c'est là un principe élémentaire de toute négociation.

A/I : *Devant l'impossibilité de parvenir à un accord, seriez-vous partisan de l'imposition d'une solution par le Conseil de Sécurité ?*

V.F. : Une solution ne vient qu'à partir d'un consensus. Si le Conseil de Sécurité impose une solution, il sera ensuite obligé de la rendre effective, puisqu'il ne prendra jamais une résolution qu'il ne puisse appliquer par la suite. D'autre part, et bien que le Conseil de Sécurité ait approuvé il y a quelque temps des normes pour le retrait des opérations de maintien de la paix – et dans le Sahara, certaines des conditions d'un tel retrait existent – cela entraînerait, comme aujourd'hui, l'enlisement le plus absolu du processus. J'imagine donc qu'avec les

prochaines prolongations, le Conseil de Sécurité cherchera cette issue de consensus. D'un point de vue strictement réaliste, je ne pense pas non plus qu'une opération de force obligeant le Maroc à sortir du territoire serait viable. Une condamnation morale ? Cela ne servirait non plus à rien. Diviser le territoire ? C'est une pseudo solution, pas la meilleure, mais je ne l'écarterais pas si, à moyen terme, il n'y en avait aucune autre.

A/I : *Compte tenu de l'intérêt à l'échelon international et des nombreuses initiatives de la société civile, pourquoi n'est-on pas encore arrivé à une résolution ?*

V.F. : Parce que le vaste matelas social du peuple sahraoui n'a pas su se traduire en capacité de pression politique. Aussi est-ce le Conseil de Sécurité qui a le dernier mot, et c'est un jeu d'équilibres entre les intérêts, de pouvoirs. Personne n'a fait preuve d'un poids suffisant pour orienter le sujet dans une direction ou une autre.

A/I : *A l'heure actuelle, la volonté manifeste de certains acteurs de mettre fin au conflit ne nous permet-elle pas d'être optimistes ?*

V.F. : Malheureusement pas. Je peux difficilement être optimiste tant que le Maroc ne se décidera pas à s'asseoir à la table des négociations ; et pour que cela se produise, il lui faudra reconnaître la validité de son interlocuteur. Si cela se concrétise, alors je ferai preuve d'optimisme, puisque les uns et les autres jouiront de la capacité nécessaire pour pouvoir chercher une solution. ■